

---

**Section 1 : Identification**

---

Identificateur de produit du SGH : InsulAire2K partie A  
Autres moyens d'identification : Polyuréthane

Usages identifiés pertinents de la substance du mélange et usages déconseillés

Usage du produit : Revêtement

Domaine d'application : Applications industrielles ou résidentielles

Fournisseur/fabricant : Elastochem Specialty Chemicals Inc.

37, chemin Easton

Brantford, Ontario N3P 1J4

Tél. : 519.754.1678 Téléc. : 519.754.4487

Numéro d'urgence : Numéro d'urgence CHEMTREC : 800-424-9300

---

**Section 2 : Identification des dangers**

---

Classification du SGH :

Irritation cutanée - catégorie 2

Sensibilisation cutanée - catégorie 1

Toxicité aiguë par inhalation - catégorie 4

Sensibilisation des voies respiratoires - catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) - catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) - catégorie 2

Éléments d'étiquette du SGH

Pictogrammes de danger :



Mention : Danger

Mentions de danger : Provoque une irritation de la peau. Provoque une irritation des yeux.

Peut causer une irritation allergique cutanée. Nocif en cas d'inhalation.

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.  
L'exposition prolongée ou répétée peut entraîner des lésions de l'appareil respiratoire.

Mises en garde : Éviter de respirer les brumes, les gaz, les vapeurs ou les aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Porter des gants, des lunettes et un masque de protection. Bien se laver (mains et visage) après manipulation. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

### Section 3 : COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

#### Composants dangereux

Appellation chimique	Numéro CAS	Concentration
Diisocyanate de méthylène diphényle (MDI)	101-68-8	40 %-70 %
Prépolymère de MDI et de polyol de polyéther	Non disponible	10 %-30 %

### Section 4 : PREMIERS SOINS

#### Description des mesures nécessaires de premiers soins

**Peau** : Nettoyer la zone exposée avec du savon et de l'eau tiède pendant 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation ou d'éruption cutanée. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

**Yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en soulevant de temps en temps les paupières. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

**Inhalation** : En cas de difficultés respiratoires, sortir la victime à l'air frais et la laisser se reposer et respirer confortablement.

**Ingestion** : Ne pas faire vomir. Si le vomissement est naturel, demander à la victime de se pencher en avant pour réduire le risque d'aspiration. Rincer la bouche avec de l'eau. Sortir la victime à l'air frais et la laisser se reposer et respirer confortablement. Obtenir des soins médicaux immédiats.

#### Symptômes et effets les plus importants - aigus et retardés

#### Effets potentiels aigus et retardés sur la santé

**Inhalation** : Irritation des voies respiratoires, difficulté à respirer ou réaction asthmatique. De fortes concentrations d'aérosols peuvent provoquer une inflammation du tissu pulmonaire (pneumonie chimique, bronchite chimique avec asthme grave comme une respiration sifflante, spasmes de toux graves et accumulation de liquide dans les poumons, qui peuvent être mortels.)

**Contact avec les yeux** : Irritation du tissu oculaire.

**Contact avec la peau** : Picotement, irritation ou rougeur de la peau.

Le contact répété de la peau avec ce produit peut entraîner une sensibilisation cutanée. Tout contact prolongé avec la peau peut entraîner une inflammation, des éruptions, des démangeaisons et des taches.

**Ingestion :** L'ingestion est susceptible de provoquer de la somnolence et des étourdissements, de la faiblesse, de la nausée et des vomissements. Entraîne une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tube digestif. L'apparition des symptômes peut être retardée.

#### Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction :** Moyens d'extinction appropriés : Produits chimiques secs, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse résistante à l'alcool, eau pulvérisée pour les grands incendies. Prendre des précautions lorsqu'on utilise de l'eau, car la réaction entre l'eau et l'isocyanate chaud peut être vive et générer du dioxyde de carbone.

**Dangers spécifiques découlant du produit chimique :** Lors d'un incendie, la combustion peut produire du cyanure d'hydrogène toxique, des vapeurs d'isocyanate, des oxydes de carbone et d'azote, une fumée dense et des vapeurs irritantes ou toxiques. Réagit vivement avec l'eau à haute température. Les récipients fermés risquent de se rompre violemment lorsqu'ils sont chauffés ou contaminés par de l'eau.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers :** Isoler rapidement les lieux en éloignant toutes les personnes se trouvant à proximité de l'incident s'il y a un incendie.

Il ne faut pas prendre de risque et intervenir sans une formation appropriée préalable. Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome. Éviter le contact avec le produit. Décontaminer les équipements et les vêtements de protection avant leur réutilisation. Empêcher l'eau d'extinction de contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines.

#### Section 6 : MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

##### **Procédures en cas de déversement :**

Le personnel de nettoyage doit porter un équipement de protection pour éviter tout contact avec le produit. Faire évacuer de la zone le personnel non nécessaire. Arrêter le déversement à la source. Aérer et éliminer les sources d'inflammation. Contrôler la source de la fuite. Confiner le produit déversé en érigéant des barrages ou des digues afin de le diriger dans une zone de confinement appropriée. Absorber ou pomper autant que possible le produit déversé. Le cas échéant, couvrir entièrement la zone de déversement d'une matière absorbante adéquate (p. ex., la vermiculite, la litière pour chat, Oil-Dri®, etc.). Laisser la matière absorber le liquide déversé. Pelleter la matière absorbante dans un récipient métallique approuvé (p. ex., un baril de récupération de 55 gallons). Ne pas remplir le récipient plus de 2/3 de sa capacité pour tenir compte de la dilatation, et ne pas fermer le couvercle hermétiquement. Répéter l'application de la matière absorbante jusqu'à ce que tout le liquide soit retiré de la surface.

Décontaminer la surface de déversement à l'aide d'une solution de neutralisation (voir liste des solutions dans la FDS); frotter la surface avec un balai ou une brosse contribue à la pénétration de la solution de décontamination dans les surfaces poreuses. Attendre au moins 15 minutes après l'application initiale de la solution de neutralisation. Couvrir la surface avec de la matière absorbante, puis pelleter celle-ci dans un récipient métallique approuvé.

Décontaminer la surface de déversement à l'aide d'une solution de neutralisation (voir liste des solutions dans la FDS); frotter la surface avec un balai ou une brosse contribue à la pénétration de la solution de décontamination dans les surfaces poreuses. Attendre au moins 15 minutes après l'application initiale de la solution de neutralisation. Couvrir la surface avec de la matière absorbante, puis pelleter celle-ci dans un récipient métallique approuvé.

Poser le couvercle légèrement sur le récipient à déchets (ne pas fermer hermétiquement, car le processus de neutralisation peut générer du dioxyde de carbone et de la chaleur). Avec le couvercle posé sur le récipient, amener celui-ci dans un endroit isolé et bien aéré afin de laisser s'échapper le dioxyde de carbone.

Au bout de 72 heures, fermer le récipient hermétiquement, et éliminer adéquatement les déchets et tout équipement contaminé (balai, brosse, etc.) selon les règlements fédéraux, provinciaux et locaux en vigueur.

Voici quelques solutions de neutralisation :

- Nettoyant Easy Off pour grilles et fours ou Nettoyant sans vapeurs Easy Off pour fours
- Un mélange de 90 % nettoyant tout usage extra-fort Fantastic et 10 % d'ammoniaque domestique.

Pour bien décontaminer la surface, il faudrait peut-être utiliser la solution de neutralisation 2 fois ou plus.

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :** Porter des vêtements de protection, des gants, des lunettes de protection / visière et un respirateur appropriés lors de la manipulation du produit. Aérer la zone.

**Mesures préventives environnementales :** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts sanitaires. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Matériau approprié pour l'absorption : matériau absorbant inerte, p. ex., vermiculite, litière pour chat, Oil-Dri®, etc. Ramasser et transférer dans des récipients dûment étiquetés. Aérer la zone.

**Section 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans risque :****Mesures de précaution :**

Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec la peau et les yeux, ainsi que l'inhalation de vapeurs et de brumes. N'utiliser qu'avec une aération adéquate afin de maintenir les niveaux d'isocyanate dans l'air en dessous des seuils recommandés d'exposition. Porter un respirateur approprié lors de la manipulation du produit, surtout si la substance est chauffée, pulvérisée, utilisée dans un espace confiné, ou si la limite d'exposition est dépassée. Les caractéristiques annonciatrices de danger (irritation des yeux, du nez et de la gorge ou l'odeur) ne sont pas suffisantes pour empêcher une surexposition due à l'inhalation. Cette substance peut produire une sensibilisation asthmatique lors d'une exposition unique par inhalation à une concentration relativement élevée ou lors d'expositions répétées par inhalation à des concentrations plus faibles. Les personnes ayant des problèmes pulmonaires ou respiratoires ou des réactions allergiques antérieures aux isocyanates ne doivent pas être exposées aux vapeurs ou aux brumes. Ne pas respirer la fumée et les gaz créés par la surchauffe ou la combustion de ce produit. Les produits de décomposition peuvent être très toxiques et irritants. Conserver le produit dans des récipients hermétiquement fermés pour éviter toute contamination par l'humidité. Ne pas refermer si l'on soupçonne une contamination. Conserver dans le récipient d'origine et le garder hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les récipients vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le récipient.

**Conseils sur l'hygiène générale au travail :**

Manger, boire et fumer doivent être interdites dans les zones où ce produit est manipulé, stocké et traité. Les travailleurs doivent se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

Enlevez les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration.

**Conditions pour un entreposage sans risque, y compris d'éventuelles incompatibilités :**

Entreposer le produit conformément aux règlements locaux. Stocker le produit à température ambiante, à l'abri de la chaleur et de l'humidité. Stocker le produit dans son récipient d'origine, à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien aéré, avec une aspiration à la source. Tenir à l'écart des matières incompatibles et des aliments et boissons. Garder le récipient fermé et scellé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle**

Composant	Numéro CAS	ACGIH	OSHA PEL	TWA
Diisocyanate de méthylène diphényle (MDI)	101-68-8	0,051 mg/m <sup>3</sup> (0,005 ppm)	0,2 mg/m <sup>3</sup> (0,02 ppm)	0,005 ppm

**Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les expositions (concentrations atmosphériques de poussières, fumées, vapeurs, etc.) en dessous des limites d'exposition recommandées. Manipuler selon les bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles.

**Mesures de protection individuelle**

**Protection des yeux** : Lors de la manipulation directe du produit sous forme liquide, il faut protéger les yeux avec des lunettes de sécurité contre les produits chimiques, ou des lunettes de sécurité en combinaison avec un masque protecteur complet quand il y a un risque accru d'éclaboussure.

**Protection de la peau** : Éviter tout contact avec la peau. Selon les conditions d'utilisation, couvrir autant que possible la peau exposée avec des vêtements appropriés pour éviter tout contact. Les tests sur les animaux et d'autres recherches indiquent que le contact de la peau avec le MDI peut jouer un rôle dans l'apparition de sensibilisation à l'isocyanate et la réaction des voies respiratoires. Ces données renforcent la nécessité d'éviter le contact direct de la peau avec l'isocyanate.

**Protection des mains** : Il faut toujours porter des gants. Le caoutchouc nitrile a démontré une excellente résistance. Le caoutchouc butyle, le néoprène et le PVB sont également efficaces.

**Protection des voies respiratoires**

Des concentrations atmosphériques de MDI supérieures à la limite TLV-TWA (TLV) de l'ACGIH ou à la PEL-C (PEL) de l'OSHA peuvent se produire dans des environnements mal aérés lorsque le MDI est pulvérisé ou chauffé. Dans de tels cas, il faut porter une protection respiratoire. Le type de protection respiratoire choisi doit être conforme aux exigences énoncées dans la norme de protection respiratoire de l'OSHA (29 CFR 1910.134).

**Mesures d'hygiène** : Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques.

**Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence et couleur : Liquide ambré foncé	Pression de la vapeur : <10-4 mmHg @ 40 °C
État physique : Liquide	Densité de vapeur : <8,5 environ (air = 1)
Odeur : Légère odeur de moisissure	Densité : 1,14 @ 25 °C (eau = 1)
Seuil de perception de l'odeur : 4 mg/m <sup>3</sup> pour le MDI	Solubilité dans l'eau : Insoluble - réagit lentement avec l'eau pour libérer le gaz CO <sub>2</sub>
pH : Non disponible	Coefficient de répartition : Non disponible
Point de fusion/point de congélation : Non disponible	Température d'auto-inflammation : Non disponible
Point initial d'ébullition : >300 °C (572 °F)	Température de décomposition : Non disponible
Point d'éclair : 170 °C (338 °F)	Viscosité dynamique : Non disponible
Taux d'évaporation : Non disponible	Densité : 1,22 g/ml
Limite inférieure d'inflammabilité : Non disponible	Propriétés d'explosion : Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité : Non disponible	

**Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité chimique** : Il s'agit d'une matière stable à température ambiante.

**Possibilité de réactions dangereuses** : Le contact avec l'humidité et d'autres matériaux qui réagissent avec les isocyanates, ou des températures supérieures à 177 °C (350 °F), peuvent provoquer la polymérisation.

**Conditions à éviter** : Éviter les températures élevées, la chaleur et le gel.

**Incompatibilité (matériaux à éviter)** : l'eau, les amines, les bases fortes, les acides, les alcools, les alliages de cuivre.

**Produits de décomposition dangereux** : Par décomposition thermique et combustion, le produit peut générer de l'oxyde d'azote, du cyanure d'hydrogène et des vapeurs d'isocyanate.

**Section 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les effets toxicologiquesDonnées toxicologiques du mélange :Toxicité orale aiguë :

<b>Ingrediént</b>	<b>DL50 orale</b>	<b>DL50 cutanée</b>	<b>Inhalation CL50</b>
Diisocyanate de méthylène diphényle (MDI)	2200 mg/kg (souris)	>1000 mg/kg (lapin)	490 mg/m <sup>3</sup> /4 heures (rat)

Risque aigu pour la santé :

Inhalation : Données non disponibles pour le mélange. Le MDI a une très faible pression de vapeur et il est difficile d'atteindre les concentrations de vapeur nécessaires pour les tests de toxicité par inhalation. On a constaté une baisse de la fréquence respiratoire chez les souris exposées à des aérosols de MDI variant de 7 à 59 mg/m<sup>3</sup> pendant 4 heures, principalement due à l'action du MDI comme irritant pulmonaire. La RD50 (concentration permettant de réduire la fréquence respiratoire de 50 %) était de 32 mg/m<sup>3</sup>.

Certaines personnes peuvent être sensibles au MDI, qui provoquerait des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

Peau : Données non disponibles pour le mélange. Le MDI peut provoquer une légère irritation. Les isocyanates, en général, peuvent provoquer une décoloration et un durcissement de la peau après des expositions répétées. Une sensibilisation de la peau, entraînant une dermatite, peut se produire chez certaines personnes. Le matériau durci peut être difficile à enlever de la peau.

Yeux : Données non disponibles pour le mélange. Le MDI, sous forme liquide, vapeur et aérosol, peut provoquer une irritation des yeux chez les humains.

Ingestion : Les études sur les animaux indiquent que le MDI ingéré a une faible toxicité. L'ingestion peut entraîner une irritation et une corrosion de la bouche, de la gorge et du tube digestif.

Risque d'aspiration : Données non disponibles

Sensibilisation : Respiratoire et (ou) cutanée

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation. Peut causer une irritation allergique cutanée. Les isocyanates sont connus pour provoquer une sensibilisation de la peau et des voies respiratoires chez les humains. Des tests sur les animaux indiquent que le contact de la peau avec les

diisocyanates peut entraîner une sensibilisation respiratoire. Les personnes travaillant avec le MDI peuvent également développer une

sensibilisation respiratoire. Les personnes sensibles réagissent à de très faibles niveaux de MDI qui n'ont aucun effet sur les personnes non sensibles.

Les symptômes peuvent initialement apparaître comme un rhume ou un léger rhume des foins; des symptômes asthmatiques graves peuvent se développer et comprennent une respiration sifflante, une angine thoracique, de l'essoufflement, des difficultés respiratoires et (ou) une toux. De la fièvre, des frissons, une sensation générale de malaise, des maux de tête et de la fatigue peuvent également survenir. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement après l'exposition ou plus tard. Les personnes sensibles qui continuent à travailler avec le MDI peuvent développer des symptômes plus tôt après chaque exposition. Le nombre et la gravité des symptômes peuvent augmenter. Le MDI et les autres isocyanates peuvent également provoquer une hypersensibilité.

Mutagénicité : Non soupçonné d'être mutagène. Dans l'ensemble, les tests évaluant le pouvoir mutagène du MDI in vitro et in vivo ne fournissent aucune preuve convaincante d'activité mutagène et génotoxique.

Cancérogénicité :

Le MDI polymère a été classé dans le groupe 3 du CIRC (« Inclassable quant à sa cancérogénicité pour les humains ») (1999), ce qui indique qu'il n'existe pas de preuves suffisantes pour décrire le pouvoir cancérogène. Des études épidémiologiques n'ont trouvé aucune association entre les isocyanates et le cancer. Dans les études d'exposition chronique chez les rongeurs, le pMDI n'a produit des tumeurs qu'au niveau d'exposition le plus élevé, soit 6 mg/m<sup>3</sup>. Ce niveau d'exposition est significativement au-dessus de la TLV pour le MDI (0,051 mg/m<sup>3</sup>).

Compte tenu de la valeur probante, une détermination de « non classé » pour la cancérogénicité est justifiée.

Toxicité pour le développement / Tératogénicité : Données non disponibles

---

Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

---

**Effets d'écotoxicité** :

Données pour le MDI : CL50, poisson (96 heures) > 1000 mg/l  
CE50 daphnia magna (48 heures) > 1000 mg/l

**Biodégradation** : N'est pas facilement biodégradable

**Potentiel de bioaccumulation** : Données non disponibles

**Mobilité dans le sol** : Données non disponibles

**Autres effets nocifs** : Données non disponibles

---

Section 13 : CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

**Procédures d'élimination des déchets :**

Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière de déclaration des émissions.

Consulter les autorités locales ou régionales.

---

Section 14 : RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

**CLASSIFICATION TDG (TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES) :** Non réglementé

**Catégorie :** Non réglementé

**Dangers pour l'environnement :** Non disponible

**Mesures de précaution spéciales :** Non disponible

---

Section 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation / lois en matière de santé, sécurité et environnement propres à la substance ou au mélange :

Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés, et la présente FDS contient tous les renseignements requis par ce Règlement.

---

Section 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

**Références :** Guide canadien des lois et règlements sur le transport des marchandises dangereuses. Règlement sur les produits contrôlés. Fiche de données de sécurité du fabricant.

**Service des affaires réglementaires :** 519-754-1678

**DATE :** 26 Mars 2025 **RÉVISION 1**

**PRÉPARÉ PAR :** Service des affaires réglementaires,  
Elastochem Specialty Chemicals Inc.

**Section 1 : Identification**

Identificateur de produit du SGH : InsulAire2K partie B

Autres moyens d'identification : Aucun

Usages identifiés pertinents de la substance du mélange et usages déconseillés

Usage du produit : Résine polyuréthane

Domaine d'application : Applications industrielles

Fournisseur/fabricant : Elastochem Specialty Chemicals Inc.

37, chemin Easton

Brantford, Ontario N3P 1J4

Tél. : 519.754.1678 Téléc. : 519.754.4487

Numéro d'urgence : Numéro d'urgence CHEMTRAC : 800-424-9300

**Section 2 : Identification des dangers**

**Classification de la substance ou du mélange :**

Toxicité aiguë : Orale, catégorie 4

Corrosion / irritation cutanée - catégorie 1B

Lésions / irritation oculaires graves - catégorie 1

Danger aquatique (aigu) - catégorie 3

Danger aquatique (long terme) - catégorie 3

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) - catégorie 2  
(pancréas)

Éléments d'étiquette du SGH

Pictogrammes de danger :



Mention : Danger

Mentions de danger : Nocif en cas d'ingestion.

Nocif en cas de contact avec la peau.

Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.

Nocif pour la vie aquatique avec des effets néfastes durables.

L'exposition prolongée ou répétée peut endommager des organes (pancréas)

L'inhalation, l'absorption par la peau ou l'ingestion peuvent provoquer la formation de méthémoglobine, ce qui réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène; la cyanose peut en être un symptôme.

## Mises en garde :

Prévention : Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Porter des gants, des vêtements, des lunettes et un masque de protection.

## Section 3 : COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/mélange : Mélange

Autres moyens d'identification : Non disponible

Nom de l'ingrédient	Concentration	Numéro d'identification
Polyoxypropylènediamine	60 %-100 %	9046-10-0
Diethyltoluènediamine	10 %-30 %	68479-98-1
Phosphate de trichloropropyle	5 %-10 %	13674-84-5

## Section 4 : PREMIERS SOINS

Description des mesures nécessaires de premiers soins

**Peau** : Nettoyer la zone exposée avec du savon et de l'eau tiède pendant 10 minutes. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Obtenir des soins médicaux immédiats. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

**Yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en soulevant de temps en temps les paupières. Obtenir des soins médicaux immédiats. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

**Inhalation** : sortir la victime à l'air frais et pratiquer la respiration artificielle si elle ne respire pas. Obtenir des soins médicaux immédiats.

**Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau. Sortir la victime à l'air frais et la laisser se reposer et respirer confortablement. Ne pas faire vomir. Obtenir des soins médicaux immédiats.

Symptômes et effets les plus importants - aigus et retardésEffets potentiels aigus sur la santé

Contact avec la peau : Brûlures graves.

Contact avec les yeux : Lésions oculaires graves.

Inhalation : Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritant pour les muqueuses. Irritant pour les voies respiratoires.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, la gorge et l'estomac.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec la peau : Symptômes indésirables : douleur ou irritation, rougeur, formation d'ampoules

Contact avec les yeux : Symptômes indésirables : douleur, larmoiement, rougeur

Inhalation : Aucune donnée particulière

Ingestion : Symptômes indésirables : douleurs à l'estomac

Effets différés et immédiats, ainsi qu'effets chroniques de l'exposition à court et à long terme.

Exposition brève : Non disponible

Exposition prolongée : Non disponible

Indication d'éventuels soins médicaux immédiats et de traitements particuliers, au besoin :

Remarques à l'intention du médecin : Administrer un traitement symptomatique.

Si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées, appeler un spécialiste du centre antipoison sans tarder. Après une exposition intense, il faut maintenir une suivie médicale pendant au moins 48 heures.

Traitements particuliers : Aucun

Protection du personnel de premiers soins : Il ne faut pas prendre de risque et intervenir sans une formation appropriée préalable. Porter un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction** : Utiliser un agent d'extinction qui convient à la maîtrise du feu périphérique. **Moyens d'extinction appropriés** : Utiliser un produit chimique sec, un jet d'eau, du dioxyde de carbone ou de la mousse.

**Dangers spécifiques découlant du produit chimique** : Dans un incendie comme dans une surchauffe, la pression peut augmenter et le contenant peut exploser.

**Produits de combustion dangereux** : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers** : Isoler rapidement les lieux en éloignant toutes les personnes se trouvant à proximité de l'incident s'il y a un incendie.

Il ne faut pas prendre de risque et intervenir sans une formation appropriée préalable. Les pompiers doivent porter un équipement de protection adéquat et des appareils de respiration autonomes (ARA) avec un masque complet fonctionnant en mode de pression positive. Écarter les récipients non endommagés de la zone de danger immédiat si cela peut être fait sans risque.

**Section 6 : MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****Procédures en cas de déversement :**

Le personnel de nettoyage doit porter un équipement de protection pour éviter tout contact avec le produit. Faire évacuer de la zone le personnel non

nécessaire. Arrêter le déversement à la source. Utiliser un matériau absorbant inerte tel que du sable, de l'argile ou de la terre pour nettoyer le déversement. Pelleter dans des fûts.

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle.

Écarter les curieux.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Matériau approprié pour l'absorption : Absorber la substance échappée avec un matériau inerte (p. ex. du sable ou de la terre secs), puis la mettre dans un contenant de déchets chimiques.

Laver abondamment.

---

Section 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

---

**Précautions à prendre pour une manipulation sans risque :**

**Mesures de précaution :**

Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec la peau et les yeux, ainsi que l'inhalation de vapeurs et de brumes.

Ne pas inhaller les vapeurs ou les brumes. Ne pas ingérer. Éviter de déverser dans l'environnement. Si lors de l'utilisation normale la substance présente un risque pour le système respiratoire, aérer adéquatement ou porter un respirateur approprié. Conserver dans le récipient d'origine et le garder hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur l'hygiène générale au travail :**

Manger, boire et fumer doivent être interdites dans les zones où ce produit est manipulé, stocké et traité. Les travailleurs doivent se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Enlevez les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration.

**Conditions pour un entreposage sans risque, y compris d'éventuelles incompatibilités :**

Entreposer le produit conformément aux règlements locaux. Stocker le produit à température ambiante, à l'abri de la chaleur et de l'humidité. Stocker le produit dans son récipient d'origine dans un endroit sec, frais et bien aéré, avec une aspiration à la source. Tenir à l'écart des matières incompatibles et des aliments et boissons. Garder le récipient fermé et scellé lorsqu'il n'est pas utilisé.

---

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

---

**Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les expositions (concentrations atmosphériques de poussières, fumées, vapeurs, etc.) en dessous des limites d'exposition recommandées. Manipuler selon les bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles.

**Mesures de protection individuelle**

**Protection des yeux** : Protection des yeux, y compris des lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques et (ou) une visière. Cependant, si des risques d'inhalation existent, un masque complet peut s'avérer nécessaire.

**Protection de la peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques encourus.

**Protection des mains** : Lors de la manipulation du produit, il faut en tout temps porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques, conformes à une norme approuvée.

**Protection des voies respiratoires** : Utiliser un masque à filtre bien ajusté et conforme à une norme approuvée. Le choix du masque doit être basé sur les niveaux d'exposition connus et les dangers du produit.

**Mesures d'hygiène** : Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques.

**Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence et couleur : Liquide beige	Pression de la vapeur : Non disponible
État physique : Liquide	Densité de vapeur : Non disponible
Odeur : Odeur d'amine	Densité : Non disponible
Seuil de perception de l'odeur : Non disponible	Solubilité dans l'eau : Légèrement soluble
pH : Non disponible	Coeficient de répartition : Non disponible
Point de fusion/point de congélation : Non disponible	Température d'auto-inflammation : Non disponible
Point initial d'ébullition : Non disponible	Température de décomposition : Non disponible
Point d'éclair en vase clos : Non disponible	Viscosité : Non disponible
Taux d'évaporation : Non disponible	Densité : 1,02 g/ml
Limite inférieure d'inflammabilité : Non disponible	Propriétés d'explosion : Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité : Non disponible	

**Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité chimique** : Il s'agit d'une matière stable à température ambiante.

**Possibilité de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produira.

**Conditions à éviter** : Éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme).

**Incompatibilité (matériaux à éviter)** : Agents oxydants puissants et isocyanates.

**Produits de décomposition dangereux** : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), oxyde d'azote.

#### Section 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

##### Informations sur les effets toxicologiques

Données toxicologiques des ingrédients :

Nom de l'ingrédient	DL50 orale	DL50 cutanée
Polyoxypropylènediamine	480 mg/kg (rat)	2090 mg/kg (lapin)
Diethyltoluènediamine	738 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (rat)

Irritation / corrosion : Corrosif pour les yeux et la peau.

Sensibilisation : Aucune donnée disponible

Mutagénicité : Aucune donnée disponible

Cancérogénicité : Aucune donnée disponible

Toxicité génésique : Aucune donnée disponible

Tératogénicité : Aucune donnée disponible

Toxicité pour certains organes (exposition unique) : Aucune donnée disponible

Toxicité pour certains organes (exposition répétée) : Aucune donnée disponible

#### Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

##### Écotoxicité :

Il n'y a pas de données écologiques connues pour ce produit.

Nom de l'ingrédient	Test	Critère	Exposition	Espèces	Résultats
Polyoxyproplènediamine	-	CE50 aigu	48 heures	Daphnie	15 mg/l
	-	CI50 aigu	72 heures	Algues	135 mg/l
	-	CL50 aigu	96 heures	Poissons	>100 mg/l

Nom de l'ingrédient	Toxicité aiguë pour le poisson	Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques	Toxicité pour les micro-organismes
Diéthyltoluènediamine 0 (DETDA)	CL50 : ~194 mg/l (ide dorée - Leuciscus idus, 48 h)	CE50 : ~0,5 mg/l (daphnie - Daphnia magna, 48 h)	CE10 : 170 mg/l (pseudomonas putida, 24 h)

**Persistance et dégradabilité** : Non disponible

**Potentiel de bioaccumulation** : Non disponible

**Mobilité dans le sol** : Non disponible

**Autres effets nocifs** : Non disponible

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

**Procédures d'élimination des déchets :**

Respecter les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière de déclaration des émissions.

Consulter les autorités locales ou régionales.

## Section 14 : RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

**CLASSIFICATION TDG (TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES) :** UN2735

**Catégorie :** 8

**Groupe d'emballage :** II

**Mesures de précaution spéciales :** Non disponible

## Section 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation / lois en matière de santé, sécurité et environnement propres à la substance ou au mélange :

Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés, et la présente FDS contient tous les renseignements requis par ce Règlement.

## Section 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

**Références :** Guide canadien des lois et règlements sur le transport des marchandises dangereuses. Règlement sur les produits contrôlés. Fiche de données de sécurité du fabricant.

**Service des affaires réglementaires :** 519-754-1678 Courriel :

**DATE :** 26 mars 2025

**RÉVISION 1**

**PRÉPARÉ PAR :** Service des affaires réglementaires,  
Elastochem Specialty Chemicals Inc.